

ETATS FINANCIERS DETAILLES

SAS CRYSTAL HOLDING

Exercice du 04/01/2021 au 31/12/2022

Car. P. S. G. J. A. M.




M & R AUDIT ET CONSEIL

Société d'Expertise Comptable
70 rue Joseph Aloïs Schumpeter
Immeuble Le Forum
34470 PEROLS

Tél. 04 67 85 67 40

Fax. 04 67 85 67 49

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2022
Production vendue (services)	3 515 780
Chiffre d'affaires net	3 515 780
Production immobilisée	261 301
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 753 372
Autres produits	330 700
Total I	5 861 153
Autres achats et charges externes (a)	6 347 896
Impôts, taxes et versements assimilés	140 000
Salaires et traitements	4 882 259
Charges sociales	2 972 462
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	615 096
Autres charges	47
Total II	14 957 760
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-9 096 607
De participation (3)	1 042 230
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 299 475
Différences positives de change	41
Total V	2 341 746
Intérêts et charges assimilées (4)	14 946 049
Différences négatives de change	974
Total VI	14 947 023
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-12 605 277
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-21 701 884

COMPTE DE RESULTAT (suite)

31/12/2022	
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	48
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 891 913
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 891 961
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 891 961
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 220 926
Total des produits (I+III+V+VII)	8 202 899
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	29 575 818
BENEFICE OU PERTE	-21 372 919

Comptes annuels


ANNEXE

SOMMAIRE

	Pages
Fait caractéristiques de l'exercice	6
1. Règles et méthodes comptables	
1.1 Immobilisations incorporelles	7
1.2 Immobilisations corporelles	8
1.3 Immobilisations financières	8
1.4 Prise en compte des produits de l'opération d'entremise	8
1.5 Provision pour dépréciation des créances	8
1.6 Régime d'intégration fiscale	8
2. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat	
2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements	9
2.2 Immobilisations corporelles et amortissements	10
2.3 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice	10
2.4 Immobilisations financières et provisions	11
2.5 Filiales et participations	12
2.6 Échéances des créances à la clôture de l'exercice	13
2.7 Comptes de régularisation actif	14
2.8 Capital social	14
2.9 Échéances des dettes à la clôture de l'exercice	15
2.10 État des provisions	16
2.11 Comptes de régularisation passif	17
2.12 Créances, dettes et opérations financières avec des entreprises liées	17
2.13 Produits exceptionnels	17
2.14 Charges exceptionnelles	18
2.15 Transfert de charges	18
2.16 Impôt sur les bénéfices	19
2.17 Effectif moyen	19
2.18 Engagements hors bilan	20
2.19 Honoraires des commissaires au comptes	20

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

-L'exercice ouvert le 4 janvier 2021 et clos le 31 décembre 2022, est un exercice de presque 24 mois.

L'année 2021 a été riche en événements liés à la constitution du groupe autour de Crystal Holding avec notamment :

- Création / acquisitions / cessions de plusieurs sociétés
- Arrivée du fonds SEVEN 2 (ex APAX) au capital, devenant l'actionnaire majoritaire, au côté d'OFI et des actionnaires historiques de Crystal SAS, et souscription d'un emprunt senior auprès du pool bancaire BNP-LCL-Arkéa pour structuration de l'opération financière et accompagnement des projets de croissance
- Création de marque commerciale

L'année 2022 a également été riche en événements liés à la constitution du groupe autour de Crystal Holding avec notamment :

- Acquisitions de plusieurs sociétés
- Avenant au contrat d'emprunt senior pour accompagner les projets de croissance
- Développement d'un logiciel métier

-A compter du 1er janvier 2022, création d'un nouveau groupe d'intégration fiscale dont la SAS Crystal Holding devient la société tête de Groupe (cf.§ 1.6 Régime d'intégration fiscale).

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles

Les logiciels immobilisés sont amortis linéairement sur 3 à 9 ans.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur 1 à 10 ans.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes comptables suivantes :

	MODE	DURÉE
Agencements et installations	linéaire	10 ans
Mobilier	linéaire	8 ans
Matériel de bureau et informatique	linéaire	3 ans

1.3 Immobilisations financières

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à la valeur actuelle si celle-ci est inférieure. L'évaluation des titres de participation et des créances rattachées à ces participations se fonde sur des informations prévisionnelles et des méthodes d'évaluation conformes aux standards du secteur et aux pratiques observées sur des transactions récentes : ces informations reflètent la situation future estimée la plus probable. Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.

1.4 Prise en compte des produits de l'opération d'entremise

Les commissions de courtage perçues des compagnies d'assurance sont comptabilisées en produits dans le compte de résultat lorsque l'opération d'entremise est réalisée (enregistrement de la police par la compagnie). La rémunération du réseau de distribution est dans le même temps prise en charge.

1.5 Provisions pour dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

1.6 Régime d'intégration fiscale

Au 1er janvier 2022, la SAS Crystal Holding, dénommée la "Mère" et ses filiales :

- Crystal S.A.
- Expert et Finances S.A.
- Crystal Mobility S.A.S
- Immobilière Expert S.A.R.L.

ont opté pour le régime d'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du CGI.

Selon cette convention, la société "Mère" (Crystal Holding SAS) est seule redevable de l'IS et des contributions additionnelles dues par le Groupe.

Chaque société filiale doit constater dans ses comptes, pendant toute la durée d'intégration dans le groupe, une charge d'IS et de contributions additionnelles, d'un montant égal à celui qu'elles auraient constaté en l'absence d'intégration.

2. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations	-	5 779 731	-	5 779 731
TOTAL	-	5 779 731	-	5 779 731

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements, autres immobilisations	-	197 859	-	197 859
TOTAL	-	197 859	-	197 859

2.2 Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Installations, agencements	-	10 040	-	10 040
Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	96 870	-	96 870
Immobilisations corporelles en cours	-	1 533 920	-	1 533 920
TOTAL		- 1 640 830	-	1 640 830

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements installations agencements	-	536	-	536
Amortissements matériel de bureau, informatique et mobilier	-	19 120	-	19 120
TOTAL	-	19 656	-	19 656

2.3 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

Les immobilisations sont toutes amorties en linéaire.

2.4 Immobilisations financières et provisions

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Titres de participation et créances rattachées	-	308 880 554	89 491 030	219 389 524
Prêts et autres	-	26 765 773(1)		26 765 773
TOTAL	-	308 880 554	89 491 030	246 155 297

Augmentations de l'exercice

Titres Crystal SA :	97,2 M€
Titres Laplace :	50,4 M€
Titres Zenith Group :	21,8 M€
Titres Wiseam :	4,5 M€
Titres Groupe Victoire :	41,7 M€
Titres SDM Mutatio (TUP) :	32,76 M€
Créances rattachées :	59 M€

(1) Mali de fusion TUP SDM Mutatio : 25,9 M€

Diminutions de l'exercice

Titres Groupe Victoire :	41,7 M€
Titres SDM Mutatio (TUP) :	32,76 M€
Créances rattachées :	15 M€

Absence de provision sur immobilisations financières.

2.5 Filiales et participations

	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Capitaux propres (en K€)	Résultat dernier exercice clos (en K€)	Valeur des titres au bilan	
				Brute (en K€)	Nette (en K€)
Filiales (plus de 50 %)					
Wiseam	100%	1 361	(343)	4 467	4 467
Laplace	100%	43 433	523	50 408	50 408
Zénith Group	100%	8 415	2 459	21 756	21 756
Crystal SA	100%	19 424	3 551	98 694	98 694
Kwarxio	100%	1	(1)	1	1

Participations (10 à 50 %)

N/A

	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Prêts et avances consentis (K€)	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (K€)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (K€)
Wiseam	100%	-	-	5 576	1 042
Laplace	100%	35 315	-	8 846	-
Zénith Group	100%	2 592	-	-	-
Crystal SA	100%	882	-	16 716	-
Kwarxio	100%	-	-	-	-

Participations (10 à 50 %)

N/A

NC : non communiqué

NS : non significatif

2.6 Échéances des créances à la clôture de l'exercice

CREANCES	Montant Brut	Moins d'1 an	Plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	43 955 081	1 270 816	42 684 265
Prêts (1)	-	-	-
Autres immobilisations financières	26 765 773	-	26 765 773
TOTAL	70 720 854	1 270 816	69 450 038
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	622 211	622 211	
Personnel et comptes rattachés	1 159	1 159	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	240	240	
État, impôts et taxes	2 450 023	2 450 023	
Groupe et associés	3 213 206	3 213 206	
Débiteurs divers	145 237	145 237	
TOTAL	6 432 076	6 432 076	-
Charges constatées d'avance	291 760	291 760	-
TOTAL GENERAL	77 444 690	7 994 652	69 450 038

(1) Détail des variations des prêts :
 ▪ Prêts accordés en cours d'exercice : -
 ▪ Remboursement obtenus en cours d'exercice : -

2.7 Comptes de régularisation actif

	Exercice
<hr/>	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Assurances	6 060
Locations, charges locatives	192 325
Locations mobilières	12 425
Honoraires	61 245
Divers	19 706
<hr/>	
TOTAL	291 761
<hr/>	
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	
Frais d'émission des emprunts	1 260 123
<hr/>	
TOTAL	1 260 123
<hr/>	
PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS	
Créances rattachées à des participations	1 270 816
Clients et comptes rattachés	-
Autres créances	120 790
Banques	-
<hr/>	
TOTAL	1 391 606
<hr/>	

2.8 Capital social

Le capital social se compose de 74 450 046 actions au nominal de 0,01 €, entièrement libérées.

2.9 Échéances des dettes à la clôture de l'exercice

DETTES	Montant Brut	Moins d'1 an	D'1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
Emprunts obligataires	115 482 020			115 482 020
Moins de 1 an, à l'origine (1)	1 705	1 705		
Plus de 1 an, à l'origine (1)	61 000 000	7 500 000	25 250 000	28 250 000
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 044 875	1 044 875	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 083 987	1 083 987	-	-
Dettes fiscales et sociales	682 025	682 025	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 064 709	13 064 709	-	-
Groupe et associés	7 215 866	7 215 866	-	-
Autres dettes	25 287	25 287	-	-
TOTAL DETTES	205 618 808	36 636 788	25 250 000	143 732 020
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	205 618 808	36 636 788	25 250 000	143 732 020

(1) Détail des variations des emprunts et dettes financières

▪ Emprunts souscrits en cours d'exercice :	180 482 021
▪ Emprunts remboursés en cours d'exercice :	4 000 000
▪ Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques :	416

2.10 État des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Amortissements dérogatoires	15 751	1 891 913	-	1 907 664
TOTAL	15 751	1 891 913	-	1 907 664
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Sur immobilisations financières	-	-	-	-
Sur comptes clients	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	15751 (1)	1 891 913	-	1 907 664
Dont dotations et reprises :				
▪ d'exploitation		-	-	
▪ financières		-	-	
▪ exceptionnelles		1 891 913	-	

(1) : amortissements dérogatoires TUP SDM MUTATIO

2.11 Comptes de régularisation passif

	Exercice
<hr/>	
CHARGES À PAYER	
Emprunts obligataires et emprunts auprès des établissements de crédit	6 020 039
Emprunts et dettes financières divers	33 122
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	288 762
Dettes fiscales et sociales	1 483 340
Autres dettes	22 737
<hr/>	
TOTAL	7 848 000
<hr/>	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Produits d'exploitation	-
<hr/>	
TOTAL	-
<hr/>	

2.12 Produits exceptionnels

Néant

2.13 Charges exceptionnelles

	Exercice
Comptes intéressés	
<hr/>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	
Autres charges exceptionnelles	47
<hr/>	
TOTAL	47
<hr/>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	-
<hr/>	
TOTAL	-
<hr/>	
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES	
Dotations aux provisions réglementées sur immobilisations	1 891 913
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels	-
<hr/>	
TOTAL	1 891 913
<hr/>	
TOTAL GENERAL	1 891 960
<hr/>	

2.14 Transferts de charges

	Exercice
Transfert des frais d'émissions d'emprunts	1 657 703
Refacturations intragroupe	36 005
Avantages en nature	58 815
Divers	849
<hr/>	
TOTAL	1 753 372
<hr/>	

2.15 Impôts sur les bénéfices

	Exercice
Impôts sur les sociétés	(2 220 926)
Impôts sur les sociétés en l'absence d'intégration fiscale	-
Déficit reportable :	-

2.16 Effectif moyen

	31/12/2022
Cadres	15
Non cadres	-
TOTAL	15

2.18 Engagements hors bilan

▪ Engagements de retraite

Le montant des engagements de retraite s'élève au 31 décembre 2022 à 157 484 € (dette actuarielle).

Ce montant est calculé selon les hypothèses suivantes :

- convention collective Assurance
- âge de départ à la retraite pour les salariés non-cadres 60-62 ans et les salariés cadres 65-67 ans
- taux de progression des salaires 1% par an
- taux d'actualisation 0,98%
- taux de charges sociales 48 %

▪ Engagements donnés

RAS

2.17 Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 48 000 € HT dont 40 000 € HT provisionnés au titre de la mission d'audit légal.

ETATS FINANCIERS DETAILLES

SAS CRYSTAL HOLDING

Exercice du 04/01/2021 au 31/12/2022

Certifié conforme




M & R AUDIT ET CONSEIL

Société d'Expertise Comptable
70 rue Joseph Aloïs Schumpeter
Immeuble Le Forum
34470 PEROLS

Tél. 04 67 85 67 40

Fax. 04 67 85 67 49

BILAN

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets et droits assimilés	3 518 926	197 859	3 321 067
Autres immobilisations incorporelles	2 260 805		2 260 805
Immobilisations corporelles			
Autres immobilisations corporelles	106 911	19 657	87 254
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 533 920		1 533 920
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	219 389 525		219 389 525
Autres immobilisations financières	26 765 774		26 765 774
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	253 575 861	217 516	253 358 344
Stocks			
Créances			
Clients et comptes rattachés	622 211		622 211
Fournisseurs débiteurs	120 791		120 791
Personnel	1 399		1 399
Etat, Impôts sur les bénéfices	113 837		113 837
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 336 186		2 336 186
Autres créances	3 237 653		3 237 653
Divers			
Disponibilités	445 361		445 361
Charges constatées d'avance	291 761		291 761
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 169 199		7 169 199
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 260 123		1 260 123
COMPTES DE REGULARISATION	1 260 123		1 260 123
TOTAL ACTIF	262 005 183	217 516	261 787 666

BILAN

	Net au 31/12/22
PASSIF	
Capital social ou individuel	744 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	74 889 608
Résultat de l'exercice	-21 372 919
Provisions réglementées	1 907 664
TOTAL CAPITAUX PROPRES	56 168 854
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Autres emprunts obligataires	115 482 020
<i>Emprunts</i>	61 000 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 705
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	61 001 705
Emprunts et dettes financières diverses	6 018 335
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	7 215 866
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 044 876
<i>Personnel</i>	1 083 987
<i>Organismes sociaux</i>	496 340
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	123 945
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	61 741
Dettes fiscales et sociales	1 766 013
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 064 710
Autres dettes	25 287
TOTAL DETTES	205 618 812
TOTAL PASSIF	261 787 666

Certifié conforme


Crystal Holding

Premier exercice du 8 janvier 2021 au 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

IN EXTENSO AUDIT
Bâtiment l'Equation
370, rue Etienne Lenoir
34130 Mauguio
S.A.S. au capital de € 38 112
401 870 936 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Montpellier-Nîmes

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Crystal Holding

Premier exercice du 8 janvier 2021 au 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Crystal Holding,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts et par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Crystal Holding relatifs au premier exercice du 8 janvier 2021 au 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 8 janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 1.3 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels expose les options retenues pour apprécier, à chaque clôture, la valeur des titres de participation. Nos travaux ont consisté à analyser les données sur lesquelles se fondent ces estimations et à nous assurer du caractère approprié de la position retenue par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nîmes et Lyon, le 16 juin 2023

Les Commissaires aux Comptes

IN EXTENSO AUDIT

Signé électroniquement le 16/06/2023 par
Philippe Terrisson

In Extenso
signature électronique

Philippe Terrisson

ERNST & YOUNG et Autres



Frédérique Piai

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets et droits assimilés	3 518 926	197 859	3 321 067
Autres immobilisations incorporelles	2 260 805		2 260 805
Immobilisations corporelles			
Autres immobilisations corporelles	106 911	19 657	87 254
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 533 920		1 533 920
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	219 389 525		219 389 525
Autres immobilisations financières	26 765 774		26 765 774
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	253 575 861	217 516	253 358 344
Stocks			
Créances			
Clients et comptes rattachés	622 211		622 211
Fournisseurs débiteurs	120 791		120 791
Personnel	1 399		1 399
Etat, Impôts sur les bénéfices	113 837		113 837
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 336 186		2 336 186
Autres créances	3 237 653		3 237 653
Divers			
Disponibilités	445 361		445 361
Charges constatées d'avance	291 761		291 761
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 169 199		7 169 199
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 260 123		1 260 123
COMPTES DE REGULARISATION	1 260 123		1 260 123
TOTAL ACTIF	262 005 183	217 516	261 787 666

BILAN

	Net au 31/12/22
PASSIF	
Capital social ou individuel	744 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	74 889 608
Résultat de l'exercice	-21 372 919
Provisions réglementées	1 907 664
TOTAL CAPITAUX PROPRES	56 168 854
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Autres emprunts obligataires	115 482 020
<i>Emprunts</i>	61 000 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 705
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	61 001 705
Emprunts et dettes financières diverses	6 018 335
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	7 215 866
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 044 876
<i>Personnel</i>	1 083 987
<i>Organismes sociaux</i>	496 340
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	123 945
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	61 741
Dettes fiscales et sociales	1 766 013
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 064 710
Autres dettes	25 287
TOTAL DETTES	205 618 812
TOTAL PASSIF	261 787 666

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2022
Production vendue (services)	3 515 780
Chiffre d'affaires net	3 515 780
Production immobilisée	261 301
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 753 372
Autres produits	330 700
Total I	5 861 153
Autres achats et charges externes (a)	6 347 896
Impôts, taxes et versements assimilés	140 000
Salaires et traitements	4 882 259
Charges sociales	2 972 462
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	615 096
Autres charges	47
Total II	14 957 760
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-9 096 607
De participation (3)	1 042 230
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 299 475
Différences positives de change	41
Total V	2 341 746
Intérêts et charges assimilées (4)	14 946 049
Différences négatives de change	974
Total VI	14 947 023
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-12 605 277
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-21 701 884

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	31/12/2022
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	48
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 891 913
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 891 961
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 891 961
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 220 926
Total des produits (I+III+V+VII)	8 202 899
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	29 575 818
BENEFICE OU PERTE	-21 372 919

CRYSTAL HOLDING S.A.S.
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

-L'exercice ouvert le 8 janvier 2021 et clos le 31 décembre 2022, est un exercice de presque 24 mois.

L'année 2021 a été riche en événements liés à la constitution du groupe autour de Crystal Holding avec notamment :

- Création / acquisitions / cessions de plusieurs sociétés
- Arrivée du fonds SEVEN 2 (ex APAX) au capital, devenant l'actionnaire majoritaire, au côté d'OFI et des actionnaires historiques de Crystal SAS, et souscription d'un emprunt senior auprès du pool bancaire BNP-LCL-Arkéa pour structuration de l'opération financière et accompagnement des projets de croissance
- Création de marque commerciale
- TUP de SDM Mutatio au 07/06/2021

L'année 2022 a également été riche en événements liés à la constitution du groupe autour de Crystal Holding avec notamment :

- Acquisitions de plusieurs sociétés
- Avenant au contrat d'emprunt senior pour accompagner les projets de croissance
- Développement d'un logiciel métier

-A compter du 1er janvier 2022, création d'un nouveau groupe d'intégration fiscale dont la SAS Crystal Holding devient la société tête de Groupe (cf.§ 1.6 Régime d'intégration fiscale).

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Création de Maison Laplace début 2023
- Acquisitions des sociétés HFDC ET FDC

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles

Le Groupe produit en interne le développement et déploiement d'un outil métier dont l'utilisation est facturée via des licences à ses filiales.

Certaines fonctionnalités de l'outil étant opérationnelles, une partie du projet a été mis en service en 2022 et amorti sur une durée de 9 ans.

Les logiciels immobilisés sont amortis linéairement sur 3 à 9 ans.

CRYSTAL HOLDING S.A.S.
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur 1 à 10 ans.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes comptables suivantes :

	MODE	DURÉE
Agencements et installations	linéaire	10 ans
Mobilier	linéaire	8 ans
Matériel de bureau et informatique	linéaire	3 ans

1.3 Immobilisations financières

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à la valeur actuelle si celle-ci est inférieure. L'évaluation des titres de participation et des créances rattachées à ces participations se fonde sur des informations prévisionnelles et des méthodes d'évaluation conformes aux standards du secteur et aux pratiques observées sur des transactions récentes : ces informations reflètent la situation future estimée la plus probable. Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.

1.4 Prise en compte des produits de l'opération d'entremise

Les commissions de courtage perçues des compagnies d'assurance sont comptabilisées en produits dans le compte de résultat lorsque l'opération d'entremise est réalisée (enregistrement de la police par la compagnie). La rémunération du réseau de distribution est dans le même temps prise en charge.

1.5 Provisions pour dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

1.6 Régime d'intégration fiscale

Au 1er janvier 2022, la SAS Crystal Holding, dénommée la "Mère" et ses filiales :

- Crystal S.A.
- Expert et Finances S.A.
- Crystal Mobility S.A.S
- Immobilière Expert S.A.R.L.

ont opté pour le régime d'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du CGI.

Selon cette convention, la société "Mère" (Crystal Holding SAS) est seule redevable de l'IS et des contributions additionnelles dues par le Groupe.

Chaque société filiale doit constater dans ses comptes, pendant toute la durée d'intégration dans le groupe, une charge d'IS et de contributions additionnelles, d'un montant égal à celui qu'elles auraient constaté en l'absence d'intégration.

2. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations	-	5 779 731	-	5 779 731
TOTAL	-	5 779 731	-	5 779 731 (1)

(1) : dont 2 261 K€ d'immobilisations incorporelles en cours correspondant aux développements non encore opérationnels de l'outil métier (cf. paragraphe 1.1)

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements, autres immobilisations	-	197 859		197 859
TOTAL	-	197 859	-	197 859

CRYSTAL HOLDING S.A.S.
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

2.2 Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Installations, agencements	-	10 040	-	10 040
Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	96 870	-	96 870
Immobilisations corporelles en cours	-	1 533 920	-	1 533 920
TOTAL	-	1 640 830	-	1 640 830

Les immobilisations corporelles en cours soit 1533 K€ correspondent aux travaux en cours dans les locaux parisiens.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements installations agencements	-	536	-	536
Amortissements matériel de bureau, informatique et mobilier	-	19 120	-	19 120
TOTAL	-	19 656	-	19 656

2.3 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

Les immobilisations sont toutes amorties en linéaire.

CRYSTAL HOLDING S.A.S.
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

2.4 Immobilisations financières et provisions

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Titres de participation et créances rattachées	-	308 880 554	89 491 030	219 389 524
Prêts et autres	-	26 765 773(1)		26 765 773
TOTAL	-	308 880 554	89 491 030	246 155 297

Augmentations de l'exercice

Titres Crystal SA :	98,69 M€
Titres Laplace :	50,4 M€
Titres Zenith Group :	21,8 M€
Titres Wiseam :	4,5 M€
Titres Groupe Victoire :	41,7 M€
Titres SDM Mutatio (TUP) :	32,76 M€
Créances rattachées :	59 M€

(1) Mali de fusion TUP SDM Mutatio : 25,9 M€

Diminutions de l'exercice

Titres Groupe Victoire :	41,7 M€
Titres SDM Mutatio (TUP) :	32,76 M€
Créances rattachées :	15 M€

Absence de provision sur immobilisations financières.

CRYSTAL HOLDING S.A.S.
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

2.5 Filiales et participations

	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Capitaux propres (en K€)	Résultat dernier exercice clos (en K€)	Valeur des titres au bilan	
				Brute (en K€)	Nette (en K€)
Filiales (plus de 50 %)					
Wiseam	100%	1 361	(343)	4 467	4 467
Laplace	100%	43 433	523	50 408	50 408
Zénith Group	100%	8 415	2 459	21 756	21 756
Crystal SA	100%	19 424	3 551	98 694	98 694
Kwarxio	100%	1	(1)	1	1

Participations (10 à 50 %)

N/A

	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Prêts et avances consentis (K€)	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (K€)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (K€)
Wiseam	100%	-	-	5 576	1 042
Laplace	100%	35 315	-	8 846	-
Zénith Group	100%	2 592	-	-	-
Crystal SA	100%	882	-	16 716	-
Kwarxio	100%	-	-	-	-

Participations (10 à 50 %)

N/A

NC : non communiqué

NS : non significatif

CRYSTAL HOLDING S.A.S.
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

2.6 Échéances des créances à la clôture de l'exercice

CREANCES	Montant Brut	Moins d'1 an	Plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	43 955 081	1 270 816	42 684 265
Prêts (1)	-	-	-
Autres immobilisations financières	26 765 773	-	26 765 773
TOTAL	70 720 854	1 270 816	69 450 038
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	622 211	622 211	
Personnel et comptes rattachés	1 159	1 159	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	240	240	
État, impôts et taxes	2 450 023	2 450 023	
Groupe et associés	3 213 206	3 213 206	
Débiteurs divers	145 237	145 237	
TOTAL	6 432 076	6 432 076	-
Charges constatées d'avance	291 760	291 760	-
TOTAL GENERAL	77 444 690	7 994 652	69 450 038

(1) Détail des variations des prêts :
 ▪ Prêts accordés en cours d'exercice : -
 ▪ Remboursement obtenus en cours d'exercice : -

CRYSTAL HOLDING S.A.S.
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

2.7 Comptes de régularisation actif

	Exercice
<hr/>	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Assurances	6 060
Locations, charges locatives	192 325
Locations mobilières	12 425
Honoraires	61 245
Divers	19 706
<hr/>	
TOTAL	291 761
<hr/>	
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	
Frais d'émission des emprunts	1 260 123
<hr/>	
TOTAL	1 260 123
<hr/>	
PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS	
Créances rattachées à des participations	1 270 816
Clients et comptes rattachés	-
Autres créances	120 790
Banques	-
<hr/>	
TOTAL	1 391 606
<hr/>	

2.8 Capital social

Le capital social se compose de 74 450 046 actions au nominal de 0,01 €, entièrement libérées.

CRYSTAL HOLDING S.A.S.
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

2.9 Échéances des dettes à la clôture de l'exercice

DETTES	Montant Brut	Moins d'1 an	D'1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	115 482 020			115 482 020
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
Moins de 1 an, à l'origine (1)	1 705	1 705		
Plus de 1 an, à l'origine (1)	61 000 000	7 500 000	25 250 000	28 250 000
Emprunts et dettes financières divers (1)	6 018 334	6 018 334	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 044 875	1 044 875	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 083 987	1 083 987	-	-
Dettes fiscales et sociales	682 025	682 025	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 064 709	13 064 709	-	-
Groupe et associés	7 215 866	7 215 866	-	-
Autres dettes	25 287	25 287	-	-
TOTAL DETTES	205 618 808	36 636 788	25 250 000	143 732 020
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	205 618 808	36 636 788	25 250 000	143 732 020

(1) Détail des variations des emprunts et dettes financières

▪ Emprunts souscrits en cours d'exercice :	180 482 021
▪ Emprunts remboursés en cours d'exercice :	4 000 000
▪ Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques :	416

CRYSTAL HOLDING S.A.S.
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

2.10 État des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Amortissements dérogatoires	-	1 907 664	-	1 907 664
TOTAL	-	1 907 664	-	1 907 664
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Sur immobilisations financières	-	-	-	-
Sur comptes clients	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	-	1 907 664	-	1 907 664
Dont dotations et reprises :				
▪ d'exploitation		-	-	
▪ financières		-	-	
▪ exceptionnelles		1 891 913	-	
<i>dont amortissements dérogatoires TUP SDM MUTATIO</i>		15 751		

CRYSTAL HOLDING S.A.S.
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

2.11 Comptes de régularisation passif

	Exercice
<hr/>	
CHARGES À PAYER	
Emprunts obligataires et emprunts auprès des établissements de crédit	6 020 039
Emprunts et dettes financières divers	33 122
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	288 762
Dettes fiscales et sociales	1 483 340
Autres dettes	22 737
<hr/>	
TOTAL	7 848 000
<hr/>	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Produits d'exploitation	-
<hr/>	
TOTAL	-
<hr/>	

2.12 Produits exceptionnels

Néant

CRYSTAL HOLDING S.A.S.
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

2.13 Charges exceptionnelles

	Exercice
Comptes intéressés	
<hr/>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	
Autres charges exceptionnelles	47
<hr/>	
TOTAL	47
<hr/>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	-
<hr/>	
TOTAL	-
<hr/>	
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES	
Dotations aux provisions réglementées sur immobilisations	1 891 913
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels	-
<hr/>	
TOTAL	1 891 913
<hr/>	
TOTAL GENERAL	1 891 960
<hr/>	

2.14 Transferts de charges

	Exercice
Transfert des frais d'émissions d'emprunts	1 657 703
Refacturations intragroupe	36 005
Avantages en nature	58 815
Divers	849
<hr/>	
TOTAL	1 753 372
<hr/>	

2.15 Impôts sur les bénéfices

	Exercice
Impôts sur les sociétés	(2 220 926)
Impôts sur les sociétés en l'absence d'intégration fiscale	-
Déficit reportable :	-

2.16 Effectif moyen

	31/12/2022
Cadres	15
Non cadres	-
TOTAL	15

CRYSTAL HOLDING S.A.S.
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

2.18 Engagements hors bilan

▪ Engagements de retraite

Le montant des engagements de retraite s'élève au 31 décembre 2022 à 157 484 € (dette actuarielle).

Ce montant est calculé selon les hypothèses suivantes :

- convention collective Assurance
- âge de départ à la retraite pour les salariés non-cadres 60-62 ans et les salariés cadres 65-67 ans
- taux de progression des salaires 1% par an
- taux d'actualisation 3,75%
- taux de charges sociales 48 %

▪ Engagements donnés

- BNP

Garanties affectées à un engagement

TYPE	DEVISE	MONTANT
GAGE C/PTE INSTR.FINANCIERS	EUR	14 375 000,00
NANTISSEMENT DE CREANCE	EUR	14 375 000,00
GAGE C/PTE INSTR.FINANCIERS	EUR	14 375 000,00

- LCL

Délégation imparfaite et conditionnelle : 500 K€ à échéance 1er avril 2027.

2.17 Honoraires des commissaires aux comptes

	In extenso	EY	Total
Honoraires mission légale	27 650	35 150	62 800
Honoraires SACC	104 000		104 000

Crystal Holding

Société par actions simplifiée au capital de 821.771,17 euros
Siège social : 939 Rue de la Croix Verte – 34194 Montpellier Cedex 5
RCS MONTPELLIER 892 798 182
(ci-après la « Société »)

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DES ASSOCIÉS A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2023

[...]

PREMIÈRE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, et qui se solde par une perte de -21.372.919 euros.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve le montant des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 dudit code, qui s'élève à un montant global de 20.765 euros, étant précisé que compte tenu du déficit fiscal, ces dépenses n'ont entraîné aucune charge d'impôt supplémentaire.

En conséquence, elle donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, quitus de sa gestion au Président.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés ayant exprimé leurs droits de vote.

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à - 21.372.919 euros en totalité au compte « Report à nouveau », lequel sera ainsi porté de 0 à - 21.372.919 euros.

Cette affectation n'aura aucun impact sur le montant des capitaux propres qui se maintiendront à 56.168.854 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que s'agissant d'un premier exercice, il n'y a jamais eu de distribution de dividendes.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés ayant exprimé leurs droits de vote.

TROISIEME RESOLUTION

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide qu'à compter de ce jour, la dénomination sociale sera « Crystal » au lieu de « Crystal Holding ».

En conséquence, les associés décident de modifier l'article 2.1 des statuts comme suit :
« La dénomination sociale est : Crystal ».

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés ayant exprimé leurs droits de vote.

CINQUIEME RESOLUTION

Pouvoir pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit relatives aux résolutions adoptées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés ayant exprimé leurs droits de vote.

[...]

Certifié conforme



Bruno NARCHAL
Président